

**ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ**  
Abonnement payable d'avance.  
Canada—Excepté Cité de Québec.....\$ 1.00  
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Marachers.. 75c

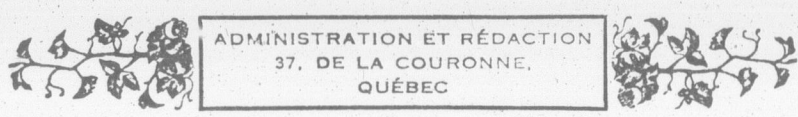
Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonce  
classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous  
par insertion. Payable d'avance. Tarif en  
vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de  
la Couronne (Édifice Guillemette), Québec.  
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
37, DE LA COURONNE,  
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
de la Société des Jardiniers-Marachers et de la Société d'Industrie Laitière  
de la Province de Québec.

**RÉDACTION ET COLLABORATION**

Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est soumise au contrôle  
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-  
tion doit être adressée au Directeur du  
"Bulletin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

Volume XVII—Henri Gagnon, Président. QUÉBEC, le 31 JANVIER 1929 Frs Fleury, Gérant.—Numéro 5

## Le Crédit agricole

Nous avons reçu de nombreuses lettres au sujet du Crédit agricole, toutes de gens impatients de le voir établi, afin de pouvoir emprunter. Quelques-uns de ces correspondants nous reprochent de ne pas faire preuve d'assez de zèle, de ne pas presser l'établissement définitif de cette institution de crédit. D'autres vont même jusqu'à supposer que nous y sommes opposés.

La Commission fédérale étant nommée et la provinciale devant l'être prochainement, nous croyons le moment venu de dire clairement notre façon de penser à ce sujet.

En soi, le crédit agricole est une excellente chose. De toutes les bonnes choses, les uns usent, les autres abusent. Mais parce qu'il ouvre la porte à l'extravagance de quelques-uns, ce n'est pas une raison pour en priver ceux qui sauront en faire un sage usage.

Le crédit a pris, dans la vie économique moderne, une importance considérable, et nous ne voyons pas pourquoi les cultivateurs ne feraient pas usage, eux aussi, de ce moyen pour assurer le développement et la prospérité de leurs fermes.

Pour celui qui sait en faire un usage raisonnable, le crédit est un stimulant de plus. En effet, celui qui bénéficie du crédit se crée, par le fait même, une responsabilité réelle, qui l'engage à mettre tout en œuvre afin de remplir les obligations qu'il a contractées.

Beaucoup reculent devant cette responsabilité, parce que, comme contre-partie d'engagements certains à prendre, ils ne disposent que du produit de leur travail, lequel dépend de leur existence qui, à tout prendre, leur semble bien précaire.

Cette précarité n'échappe à personne, mais ce n'est pas une raison pour ne rien entreprendre. Autrement, il n'y aurait qu'à se croiser les bras et à attendre la mort.

En Belgique, on a prévu à cette incertitude du lendemain par l'assurance, qui garantit à la mort le paiement de la dette contractée, afin que la disparition prématurée du chef de famille n'ait pas de conséquences trop désastreuses pour les siens.

Une assurance de ce genre peut devenir un corollaire indispensable au Crédit agricole, pour protéger la propriété et la famille.

Ceux qui profiteront du Crédit agricole pour emprunter la forte somme et se donner plus d'aisance, vivre plus largement, ceux-là se mettront la corde au cou.

Emprunter sera facile, rembourser plus difficile.

Il ne faudrait pas que les emprunteurs se bercent de l'illusion que le gouvernement ne pressera jamais le remboursement des fonds consentis. Il ne saurait agir ainsi sans commettre une injustice au détriment du reste des contribuables.

La Commission de Crédit devra être indépendante du gouvernement et administrée comme une institution bancaire ordinaire, avec cette différence qu'elle mettra à la disposition du cultivateur les fonds nécessaires à l'amélioration de sa terre, à l'achat de bétail et d'instruments aratoires, ce que les banques ne peuvent consentir qu'à des conditions plus onéreuses.

Le Crédit agricole est donc appelé à rendre de grands services aux cultivateurs qui sauront en profiter pour rendre plus payante l'exploitation de leur ferme, et améliorer leur situation, ce qu'ils ne pourraient maintenant faire, dans la plupart des cas, faute de fonds.

Le crédit est un instrument puissant, à double tranchant: il aide les prévoyants et consomme la ruine de ceux qui ne savent utiliser intelligemment l'argent mis à leur disposition.

## La Grande Exposition Avicole de la Métropole

### L'opinion d'un Américain

Nos aviculteurs ont tenu, cette année, à Montréal, la plus intéressante exposition du genre qui ait encore eu lieu en notre province.

Un célèbre aviculteur américain, M. J.-P. Plaisance, de St-Louis, Missouri, qui a eu l'occasion de visiter plusieurs expositions avicoles aux Etats-Unis, s'est déclaré enchanté et émerveillé de l'exposition avicole de Montréal. M. Plaisance, gérant général des ventes pour la compagnie de produits alimentaires avicoles Péruna, a déclaré à notre représentant "qu'à part l'exposition de Madison Squafe Garden, à New-York, il n'avait rien vu de plus beau en fait de qualité d'oiseaux. Nous avons ici les plus beaux spécimens de race d'utilité qui se puissent trouver. Ce qui compte aujourd'hui, c'est de posséder des volailles qui laissent des profits à l'éleveur, et avec les excellents sujets qu'il a trouvés à l'exposition de la métropole, M. Plaisance est convaincu que le succès de l'agriculture en province de Québec est assuré.

Nous ferons cependant exception pour les pigeons. On élève trop de races de fantaisie, au lieu de pigeonneaux pouvant donner sept livres à la douzaine, comme l'exige le marché.

Le célèbre aviculteur américain n'a pas ménagé ses compliments à l'adresse du gouvernement fédéral pour ses nombreux exhibits éducatifs présentés à cette exposition. Jamais exhibits n'ont été plus instructifs. La belle coopération entre les officiers du gouvernement fédéral et les organisations avicoles provinciales ont sans doute beaucoup contribué à l'étonnant succès de l'exposition de la métropole.

Un des bons côtés de cette exposition, c'est de démontrer comment la vente en coopération et la classification ont rendu possible de ne mettre sur le marché que des produits de qualité supérieure.

## La Pomologie en Province de Québec

### UN BRIN D'HISTOIRE

#### Ce qu'il nous reste à faire

Nous terminions notre article sur la Pomologie, la semaine dernière, en annonçant que M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, nous dirait ce que le Gouvernement a fait jusqu'ici pour encourager cette culture. Voici comment M. Grenier s'est exprimé à ce sujet:

—Et d'abord, M. Grenier, pourriez-vous nous dire où en est rendu la culture de la pomme en Province de Québec?

—En tout premier lieu, le Gouvernement s'est formé un personnel de techniciens et d'instructeurs. Il y a dix ans, les experts Canadiens-Français capables et désireux de mettre leur savoir à la disposition du public étaient peu nombreux. Nous ne sommes pas dans le cas des provinces anglaises qui peuvent puiser des hommes d'expérience et de science, dans les réserves des autres provinces et aux Etats-Unis. Il faut pourvoir à nos propres besoins et c'est ce qui explique pourquoi le progrès est parfois un peu lent.

Le gouvernement a dû commencer au début par expérimenter les variétés, en vue de déterminer celles qui pouvaient convenir aux différents endroits de la province pour l'établissement des vergers de famille et des vergers commerciaux.

Ce premier pas fait, nous avons ensuite recherché les centres les plus avantageux pour la production fruitière commerciale. Pour créer des vergers, il fallait de bons arbres, et comme il n'y en avait pas assez dans les pépinières de la province de Québec, pour répondre à la demande, nous n'avons pas reculé devant les dépenses nécessitées par la création d'une pépi-

nière provinciale destinée à propager de bons arbres en quantité suffisante, à des prix relativement bas. Au besoin, nous nous sommes faits entremetteurs pour fournir ces arbres à des prix modiques, et à venir jusqu'ici, nous en avons distribué près d'un demi-million.

Il nous fallait également inciter et encourager les propriétaires de vergers à défendre et à protéger leur culture. C'est pourquoi nous avons dû nous faire entremetteurs pour distribuer des pompes.

Au surplus, il fallait démontrer les meilleures méthodes de culture et les meilleurs procédés d'emballage. Nous avons actuellement nos vergers de démonstration, nos grands vergers commerciaux et nos stations fruitières.

Nous avons le sol, le marché; nous avons l'organisation, nous avons prouvé que la culture de la pomme était lucrative.

Ce qui manque encore, ce sont des producteurs.

Nous sommes prêts à faire tous les efforts possibles pour en trouver, à demander à nos instructeurs, nos agronomes, de faire de la propagande, à l'heure actuelle, la production n'est pas assez considérable, pas assez continue et certaine pour intéresser le grand marché.

Le capital investi dans les vergers commerciaux rapporte 20 à 25%, disons 10% net, et cela satisfait le producteur.

Espérons que l'appel de M. Grenier sera entendu et qu'avant longtemps nous verrons doubler et même tripler le nombre de nos producteurs de pommes.

Restera ensuite au consommateur le devoir d'encourager les nôtres en demandant de préférence les pommes de la Province de Québec.